



Pourquoi pas de conteneur à puce pour l'enlèvement des déchets à Chastre ?
Ecolo demande une étude approfondie et objective du système.

Nous n'avons pu réagir lors du dernier conseil à l'exposé de l'Echevin de l'Environnement, étant donné que nous n'avons pu analyser le document à l'avance. Après l'avoir lu attentivement, il nous semble que plusieurs remarques s'imposent. **La première concerne le point de vue exprimé sur les conteneurs à puce pour l'enlèvement des déchets ménagers.** Il nous semble que ce point a été balayé sans étude préalable, ce qui est un peu léger et pas très objectif vis-à-vis d'un système utilisé avec satisfaction depuis près de 10 ans en Province de Namur et auquel la ville de Liège et dix-huit de ses communes, entre autres, adhéreront en juillet 2009.

Nous ne sommes pas au bout du processus : l'objectif à atteindre à terme (voir la campagne européenne « **moins de 100kg de déchets par an par habitant** ») est encore loin quand on voit que Chastre produit 527 kg de déchets par an par personne (tous déchets confondus). Nous pensons que seule une politique de prévention, volontariste, permettra d'y arriver. Il est donc dangereux de dire que 'la situation est sous contrôle', que Chastre est un assez bon élève, si l'on veut promouvoir la prévention et la réduction des déchets, quels qu'ils soient.

Par ailleurs, nous allons être confrontés en 2010 à la combinaison du coût-vérité et de l'imposition d'un service minimum, ce qui risque d'entraîner une augmentation des taxes forfaitaires. Ecolo s'y oppose. Pourquoi ?

L'augmentation des taxes forfaitaires (telle que probable à Chastre en 2010) va à l'encontre des politiques de prévention et de tri, ce qui aboutira à faire payer davantage aux ménages qui font des efforts et qui paieraient pour ceux qui n'en font pas !

En attendant, Ecolo estime que **les conteneurs à puce constituent un moyen avéré de faire baisser de manière significative la quantité de déchets ménagers** ; les chiffres de communes qui ont vu chuter le tonnage des déchets ménagers après l'introduction des conteneurs sont éloquentes. Les conteneurs ont bien entendu des avantages et des inconvénients, comme tout autre système, mais leur adoption permettrait sans doute de renoncer à augmenter la taxe forfaitaire pour 2010.

Les conteneurs à puce suscitent des craintes, au début, parce qu'il faut s'habituer à un nouveau système et que l'administration doit mettre en œuvre un principe de taxation différent. Il n'y a plus aujourd'hui de problème en cas de vol : la puce est désactivée immédiatement et le conteneur est inutilisable. Pas de crainte non plus face aux déchets venus d'ailleurs : les conteneurs peuvent être fermés à clé.

Par contre les **avantages** sont nombreux : prix plus juste (on paie au poids et non au volume), économie de matière, meilleure hygiène (plus de sacs déchirés ni d'écoulements nauséabonds), investissement pour 10 à 15 ans (garantie sur le conteneur), meilleures conditions de travail pour le personnel chargé de l'enlèvement (plus de risque de blessures, facilité de déplacement, plus de poids à soulever), possibilité de suivi de sa production de déchets par chaque famille, et enfin ristournes possibles aux familles avec jeunes enfants, gardiennes d'enfants, personnes âgées, ... Et le plus important pour Ecolo : **le conteneur responsabilise les citoyens face à leur production de déchets !**

Chastre, le 23 décembre 2008